

## 30 octobre et 7 novembre – Exercice LEDA

**Tous les deux ans, la Commission pour la protection ABC (ComABC) dirige un exercice général de cas d'urgence (GNU) dont le scénario part d'un incident dans une centrale nucléaire. Les intervenants sont la centrale nucléaire elle-même, le canton concerné, l'autorité de surveillance et la CENAL. L'exercice effectué en 2007, intitulé LEDA, présentait deux particularités: il a été divisé en deux séquences et a requis la collaboration avec d'autres partenaires.**

L'exercice-cadre d'état-major LEDA I, qui a eu lieu à Berne, reposait sur le scénario suivant: un groupe de terroristes parvient à prendre le contrôle d'un avion commercial en vol d'approche au-dessus du territoire suisse. Ils exigent la libération de complices emprisonnés et menacent, s'il ne leur est pas donné satisfaction, de précipiter l'appareil sur un endroit stratégique du territoire. L'Office fédéral de la police croit savoir que les terroristes en question se seraient procuré des informations sur la centrale nucléaire de Gösgen avant de s'emparer de l'avion.

Ce scénario implique un chevauchement des tâches de deux importantes organisations d'urgence de la Confédération: le détournement d'avion relève de l'Etat-major prises d'otage et chantage (EMPOC), un organisme interdépartemental dédié à la gestion de cas de chantage visant des intérêts de la Confédération, alors que les menaces contre une centrale nucléaire ressortissent à l'Organisation d'intervention en cas d'augmentation de la radioactivité (OIR). Au sein de cette dernière sont notamment représentés le Comité directeur radioactivité (CODRA), qui réunit des délégués des offices fédéraux concernés, la CENAL et la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN).

A l'occasion de l'exercice, la CENAL a délégué à Berne un état-major qui a apporté son savoir-faire et ses évaluations. Sa tâche consistait à établir le contact, dans les meilleurs délais, avec tous les organes concernés et à procéder à une planification prévisionnelle. Il s'agissait notamment de définir les mesures à prendre et de déterminer s'il suffisait de limiter leur champ d'application au secteur de la centrale nucléaire de Gösgen (CNG) ou s'il convenait de l'étendre par précaution aux autres installations du même type?

Comme prévu, il n'a pas été facile de coordonner les décisions et les mesures sous la pression du temps. Les compétences et le flux des informations n'ont pas été clairement définis dès le départ. L'exercice visait précisément à mettre au jour de telles lacunes afin d'offrir une base de discussion en vue d'améliorer les procédures.

### LEDA II: suite du scénario

Une semaine après l'exercice-cadre d'état-major, la CENAL a subi son deuxième test avec LEDA II, qui constituait la suite du premier scénario. Le service de piquet de la CENAL a été informé du détournement de l'avion en phase d'approche et de la menace pesant sur la centrale nucléaire de Gösgen. Tout le personnel de la CENAL a été mis en état d'alerte aux premières heures de la matinée. En l'espace de quarante-cinq minutes, la CENAL a adopté son rythme de conduite dans le local prévu à cet effet. Une première conférence téléphonique avec la CNG, la DSN (autorité de surveillance) et le canton de Soleure a permis de s'entendre sur les mesures à prendre et de coordonner l'information du public.

L'Etat-major du Conseil fédéral CENAL a été mobilisé par un nouveau système d'alerte par téléphone afin d'apporter son soutien à la CENAL pour une intervention qui s'annonçait de grande ampleur et de longue durée. Deux heures à peine après avoir été convoqués, les premiers membres de l'état-major arrivés sur les lieux se sont mis au travail. Un court laps de temps s'est écoulé avant que la direction de l'exercice n'annonce que l'avion s'est écrasé dans le périmètre de la centrale nucléaire.

Les tâches prioritaires de la CENAL consistaient dès lors à garantir la protection de la population par des mesures appropriées, à assurer l'information du public, à relever et à évaluer la situation sur le plan radiologique ainsi qu'à tenir les pays voisins au courant de ce qui se passe en Suisse, conformément aux accords internationaux applicables en de telles circonstances. Dans une certaine mesure, ce scénario s'est avéré plus facile à maîtriser que celui de LEDA I: il correspondait, dans ses grandes lignes, à d'autres cas de figure déjà rencontrés par les collaborateurs de la CENAL. Les compétences, les tâches et les procédures étaient déjà connues de tous les partenaires impliqués.

Un certain nombre de tâches ont été effectuées selon des procédures éprouvées: l'évaluation de la situation radiologique, l'envoi (simulé) de moyens de mesure mobiles afin de renforcer de manière ciblée le réseau de sondes fixes ainsi que l'interprétation

des valeurs données par la direction de l'exercice. La PES a été mise à contribution pour diffuser de façon permanente l'état de la situation radiologique, l'appréciation de la situation par la CENAL et les rapports de situation de la CENAL et des cantons ainsi que les communiqués de presse de tous les partenaires impliqués. Ceux-ci se sont régulièrement mis d'accord sur les mesures à prendre lors de conférences téléphoniques. Un collaborateur de la CENAL a été détaché à Soleure pour servir de personne de liaison auprès de l'état-major cantonal.

La CENAL a appliqué son rythme de conduite, qui a fait ses preuves. Le chef d'intervention a été informé de l'avancement du travail dans les différentes sections lors de rapports de situation organisés à intervalles réguliers, qui lui ont également permis de distribuer les nouvelles tâches et de fixer des délais. Pendant toute la durée de l'exercice, la direction d'intervention de la CENAL a invité la population à rester par précaution chez elle. D'une part, en cas de dissémination radioactive, le fait de demeurer dans des bâtiments fermés offre une protection nettement meilleure que le séjour à l'air libre; d'autre part, cette consigne incitait le plus grand nombre à se trouver à proximité d'un poste de radio, une condition optimale pour permettre à la CENAL et aux autorités cantonales d'informer régulièrement la population et de lui transmettre, le cas échéant, de nouvelles instructions. Les consignes de comportement ont été diffusées par des messages directement transmis aux stations de radio et lus à l'antenne, ainsi que par des communiqués de presse.

Une fois le rythme de conduite installé, les différentes sections ont simulé la relève des spécialistes engagés. La situation dans le périmètre de la centrale nucléaire est restée constamment sous observation. Des cartes et des rapports ont été établis et les valeurs fournies par les équipes (fictivement) envoyées sur les lieux et par les stations de mesures ont été analysées. Ces valeurs n'ont toutefois pas nécessité de nouvelles mesures de protection de la population jusqu'à la fin de l'exercice, dans l'après-midi.

### **Evaluation et enseignements**

Lors de la rédaction du présent rapport, l'évaluation de l'exercice n'était pas encore disponible. Les problèmes suivants ont été constatés, déjà pendant l'exercice: difficulté à joindre les participants, manque d'équipements téléphoniques et de moyens de gérer la pression des médias, simulée par des membres du «domaine de base de conduite» 5 (information)

de l'EM CF CENAL. Le rôle des personnes de liaison dont l'envoi représente une pratique relativement nouvelle pour la CENAL et ses partenaires, en est toujours au stade de la définition. La CENAL compte sur de prochaines expériences en la matière pour rendre l'engagement de ces personnes plus efficace. Le recours accru aux conférences téléphoniques à des fins d'harmonisation avec les partenaires s'est avéré profitable. Les problèmes techniques dus aux différences entre les réseaux et les procédures de déviation sont en partie réglés. Tous les partenaires maîtrisent en revanche les automatismes permettant un déroulement rapide des opérations selon des schémas définis.

D'une manière générale, le double exercice LEDA a offert à la CENAL une bonne occasion de répéter ses propres procédures, de tester des innovations et de déceler des lacunes. Il a également servi à intensifier la collaboration avec les partenaires à différents niveaux ainsi qu'à échanger des idées.